



Un salarié nettoie les seaux et les épinettes après la vendange...

Attention aux produits dangereux

CIRCONSTANCES DE L'ACCIDENT

Le travail consiste à nettoyer le matériel avant son remisage et son utilisation pour la prochaine vendange.

Pour cela, le salarié plonge le matériel dans une bassine remplie d'un mélange de détergent (Baso Detartre Liquide) et de désinfectant (Arvoxydan) et le frotte avec une brosse de type chiendent.

L'accidenté s'est équipé au préalable de gants en nitrile, d'un ciré de pluie et d'un masque complet.

Deux heures après le début du travail, le salarié est brûlé à l'avant-bras par le passage du produit entre la manchette du gant et le ciré.

CAUSES DE L'ACCIDENT

Ici, le mélange d'une base (Baso Detartre Liquide) avec un acide (Arvoxydan) a créé une réaction exothermique (emballement de la réaction). Il convient de suivre les préconisations inscrites dans la Fiche de Données Sécurité (FDS) ou la fiche technique.

EVITER L'ACCIDENT

Évaluer les risques des produits pour la santé des utilisateurs

> Identifier les produits

La lecture de l'étiquette est le premier maillon de la chaîne de décision quant à l'emploi d'un produit. Elle délivre au décideur et à l'utilisateur des informations de base.

À partir de ces points, il sera envisagé le remplacement des produits dangereux par des produits moins dangereux.

Attention, l'absence de symbole ne signifie pas qu'il n'y a pas de danger.

> Evaluer les risques chimiques (ERC)

Pour sa réalisation, il convient de :

- faire l'inventaire de tous les agents chimiques utilisés dans son entreprise,
- de déterminer la classe de danger de l'agent chimique,
- d'évaluer le niveau d'exposition (durée d'exposition au produit, quantité utilisée, mode opératoire mis en place, matériel utilisé, condition d'utilisation),
- déterminer le niveau de risque final (mesures de prévention prises : port des équipements de protection, formation des utilisateurs...).



Documents et logiciels d'évaluation des risques chimiques sont en téléchargement libres sur www.msa085155.fr et

La fiche individuelle d'exposition ainsi obtenue est transmise au médecin du travail.

Les MSA Marne Ardennes Meuse et Sud Champagne ont développé un logiciel vous permettant de réaliser ce point.

Contactez le conseiller en prévention de votre département pour vous aider dans cette démarche.

Former les salariés à la manipulation des produits chimiques

Les thèmes abordés porteront a minima sur les effets des produits sur la santé, les mesures de prévention et de protection.

Les salariés signent la feuille de présence à la formation. L'employeur s'assure que les consignes sont comprises et appliquées par les salariés.

Celles-ci sont reprises sous forme d'affichage au poste de travail.

Porter des équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux risques

Le ciré de pluie n'est pas un équipement de protection individuelle, mais un vêtement de travail. Consultez notre livret intitulé "les risques en cave".

GESTION DES SECOURS

En cas de brûlure chimique, déshabillez la victime et rincez abondamment à l'eau jusqu'à l'arrivée des secours extérieurs. Suivez une formation Sauveteur Secouriste du Travail.



MSA Sud Champagne

MSA Marne Ardennes Meuse

Haute-Marne 03 25 30 26 38

Aube 03 25 43 54 52 03 26 40 88 11



